

CONCOURS DIRECT
DU CYCLE MOYEN SUPERIEUR JUDICIAIRE
SESSION D'OCTOBRE 2012

EPREUVE DE : **ORGANISATION JUDICIAIRE**

Durée : 2 h

Coef. : 2

SUJET :

Les candidats doivent traiter obligatoirement les deux questions suivantes :

Question 1 :

ablanian.com

Distinguez les juridictions de droit commun des juridictions d'exception.

Question 2 :

La loi portant organisation judiciaire en Côte d'Ivoire a institué dans les Cours et Tribunaux trois (03) services qui concourent à la bonne marche de ceux-ci.

1-Citez ces trois services.

2-Précisez le rôle de ces services dans le fonctionnement de la justice.

